



# Vitalizer

## Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'édition : 10/04/2018

Date de révision : 10/04/2018

Version: 1.0

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identifiant du produit

Forme de produit : Mélange  
Nom du produit : Vitalizer  
Autres Moyens d'identification : MD79

#### 1.2. Utilisations et Restrictions Recommandées

Usage recommandé : Protecteur  
Restrictions d'utilisation : N'est pas déterminés

#### 1.3. Fournisseur

Krown Rust Control  
35 MAGNUM DRIVE  
LOG 1T0 SCHOMBERG - CANADA  
T (905) 939-8750

#### 1.4. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : (905) 939-8750

### SECTION 2: Classification des Dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (SGH-CA)

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, Catégorie 2A H319

Texte complet des classes de dangers (H) : voir section 16

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

##### SGH-CA Étiquetage

Pictogrammes de Danger (SGH-CA) :



Mention d'avertissement (SGH-CA) :

Attention

Mentions de Danger (SGH-CA) :

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux ..

Conseils de Prudence (SGH-CA) :

P264 - Se laver à fond les mains, le visage et les avant-bras après avoir manipulé le produit.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305+P351+P338 - Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui ne contribuent pas à la classification : Aucun.

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-CA)

Aucune donnée disponible

### SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (SGH-CA)
Poly(oxy-1,2-ethanediy), .alpha.-(2-propylheptyl)-.omega.-hydroxy-	Ethoxylated 2-propylheptanol / PEG-7 propylheptyl ether	(CAS-No.) 160875-66-1	0.68 - 1.36	Tox aiguë. 4 (Orale), H302 Less. oculaire 1, H318

Texte complet des classes de dangers (H) : voir section 16

# Vitalizer

## Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 4: Mesures de premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Mesures de premiers secours après inhalation : Transporter la personne à l'air frais et maintenir dans une position où il peut confortablement respirer.
- Mesures de premiers secours après contact cutané : Laver abondamment la peau avec de l'eau.
- Mesures de premiers secours après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Mesures de premiers après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- Mesures de premiers secours général : En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### 4.2. Principaux Symptômes et Effets (Aigus et Différé)

- Symptômes/effets : Ne devrait pas poser un danger significatif dans les conditions d'utilisation normale.

#### 4.3. Soins médicaux immédiats et traitement spécial, si nécessaire

- Autres avis médical ou traitement : Non applicable.

### SECTION 5: Mesures De Lutte Contre L'incendie

#### 5.1. Moyens D'extinction Approprié

- Moyen D'extinction Approprié : L'eau pulvérisée. Poudre sec. Mousse. Le dioxyde de carbone.

#### 5.2. Méthodes D'extinction Inappropriées

Aucune information supplémentaire disponible

#### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Aucune information supplémentaire disponible

#### 5.4. Équipements de Protection Spéciaux et Précautions Spéciales pour les Pompiers

- Protection pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas tenter d'agir sans un équipement de protection approprié. Appareil respiratoire autonome. Vêtements de protection complets.

### SECTION 6: Mesures à Prendre en cas de Rejet Accidentel

#### 6.1. Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Procédures D'urgence

Aucune information supplémentaire disponible

#### 6.2. Méthodes et Matériaux de Confinement et de Nettoyage

- Méthodes de nettoyage : En cas de gros quantités de déversements: Absorber les déversements avec des solides inertes, comme l'argile ou de la terre diatomée au plus tôt possible. Balayer ou pelleter le matériel contaminé dans un contenant fermé pour élimination. Petites quantités de déversements de liquides: absorber avec un matériau absorbant non combustible et pelleter dans un récipient pour élimination. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Autres Informations : Éliminer les matériaux ou les résidus solides sur un site autorisé.

#### 6.3. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations section 8: "Contrôle de L'exposition/Protection Personnelle"

### SECTION 7: Manipulation et l'Entreposage

#### 7.1. Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Veiller à une ventilation adéquate au poste de travail. Porter un équipement de protection individuelle.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Toujours laver les mains après la manipulation du produit.

#### 7.2. Conditions D'entreposage sûr, y Compris D'éventuelles Incompatibilités

- Conditions D'entreposage : Entposer dans un endroit bien aéré. Garder au frais.

### SECTION 8: Contrôle de l'exposition/Protection Personnelle

#### 8.1. Les Paramètres de Contrôle

Aucune information supplémentaire disponible

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Veiller à une ventilation adéquate au poste de travail.
- Contrôles de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de Protection Individuelle/ Équipement de protection individuelle

##### Protection des mains:

Gants de protection

# Vitalizer

## Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement sur les produits dangereux (11 février 2015)

### Protection oculaire:

Lunettes de protection

### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

### Protection Respiratoire:

[En cas de ventilation insuffisante] porter un appareil respiratoire approprié.

## SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide.
Couleur	: blanc
Odeur	: fruité
Seuil Ofactif	: Aucune données disponibles
pH	: 7.2 - 8.2
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle=1)	: Aucune données disponibles
Taux d'évaporation relatif (éther=1)	: Aucune données disponibles
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: 0 °C
Point D'ébullition	: 100 °C
Point D'éclair	: Aucune données disponibles
Température D'auto-inflammation	: Aucune données disponibles
Température de décomposition	: Aucune données disponibles
Flammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Aucune données disponibles
Pression de vapeur à 50°C	: Aucune données disponibles
Densité Relative	: 1.015
Solubilité	: Soluble dans l'eau
Log Pow	: Aucune données disponibles
Viscosité, cinématique	: Aucune données disponibles
Viscosité, dynamique	: 25 mPa.s
Limites d'explosivités	: Aucune données disponibles

### 9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 10: Stabilité et Réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité	: Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité Chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses	: Aucune réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	: Matériaux oxydants et acides forts.
Matières incompatibles	: Peroxydes. L'hypochlorite de sodium.
Produits de Décomposition Dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. En cas de combustion, forme: oxydes de carbone (CO and CO2).

## SECTION 11: Renseignements Toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: N'est pas classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: N'est pas classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: N'est pas classé
Corrosion / Irritation Cutanée	: N'est pas classé pH: 7.2 - 8.2

# Vitalizer

## Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement sur les produits dangereux (11 février 2015)

Lésion/Irritation Oculaire Grave	: Provoque une grave irritation des yeux. pH: 7.2 - 8.2
Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée	: N'est pas classé
Mutagénicité des cellules germinales	: N'est pas classé
Cancérogénicité	: N'est pas classé
La Toxicité pour la Reproduction	: N'est pas classé
STOT-seule exposition	: N'est pas classé
STOT- exposition répétées	: N'est pas classé
Danger D'aspiration	: N'est pas classé
Symptômes/effets	: Ne devrait pas poser un danger significatif dans les conditions d'utilisation normale.

### SECTION 12: Information Écologique

#### 12.1. Toxicité

Écologie - générale	: Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ni pour causer des effets néfastes à long terme sur l'environnement.
Toxicité aquatique aiguë	: N'est pas classé
Toxicité aquatique chronique	: N'est pas classé

#### 12.2. Persistance et Dégradabilité

<b>Vitalizer</b>	
Persistance et Dégradabilité	N'est pas établi.

#### 12.3. Potentiel de Bioaccumulation

<b>Vitalizer</b>	
Potentiel de Bioaccumulation	N'est pas établi.

#### 12.4. Mobilité dans le Sol

<b>Vitalizer</b>	
Écologie - sol	N'est pas établi.

#### 12.5. Autres Effets Néfastes

Ozone	: N'est pas classé
Effet sur le réchauffement climatique	: N'est pas établi.

### SECTION 13: Considérations D'élimination

#### 13.1. Méthodes D'élimination

Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu / le conteneur conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.
Recommandations relatives à l'élimination des produits / emballages	: Éliminer de façon sécuritaire conformément à la réglementation locale / nationale.

### SECTION 14: Informations relatives au Transport

#### 14.1. Description D'expédition de Base

Conformément au TMD  
**Transport des marchandises dangereuses**  
Non réglementé pour le transport

#### 14.2. Information de Transport/DOT

**Ministère des Transports**  
Non réglementé pour le transport

#### 14.3. Transport aérien et maritime

**IMDG**  
Non réglementé pour le transport

**IATA**  
Classe (IATA) : Non réglementé pour le transport

# Vitalizer

## Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 15: Information Réglementaire

#### 15.1. Réglementation Nationales

Aucune information supplémentaire disponible

#### 15.2. Réglementation Internationales

##### **Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-(2-propylheptyl)-.omega.-hydroxy- (160875-66-1)**

Inscrit sur l'inventaire australien des substances chimiques (AICS)

Inscrit sur IECSC (Inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine)

Inscrit sur NZIoC (Inventaire néo-zélandais des produits chimiques)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis

### SECTION 16: Autres Informations

Date d'émission : 04/10/2018

Date de révision : 04/10/2018

Autres Informations : **CLAUSE DE NON-RESPONSIBILITÉ** Les renseignements présentés dans ce FDS sont basés sur des données qui sont considérées précises. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise concernant l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par son utilisation. Les conditions ou les méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation ou d'élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent dépasser notre connaissance. Pour cette raison et pour d'autres raisons, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de dommage ou de frais résultant de ou liés de quelque manière que ce soit à la manipulation, au stockage, à l'utilisation ou à la mise au rebut du produit. Cette FDS a été préparée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant dans un autre produit, les informations relatives à la FDS peuvent ne pas être applicables.

Texte complet des Phrases-H:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

SDS Canada (GHS)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit uniquement aux fins de respect de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une propriété spécifique du produit.*